

Saint-Just : un couvent, un saint, une école ?

SÉRIE 4/8 Depuis sa fondation, Romans a accueilli monastères et couvents. Que sont-ils devenus ? Les membres de l'association de Sauvegarde du patrimoine romain et péageois proposent de raconter l'histoire de huit édifices.

Le nom de l'école Saint-Just à Romans étonne et peut même choquer. Donner le nom d'un saint à une école laïque alors qu'aujourd'hui le principe de laïcité est fermement défendu !

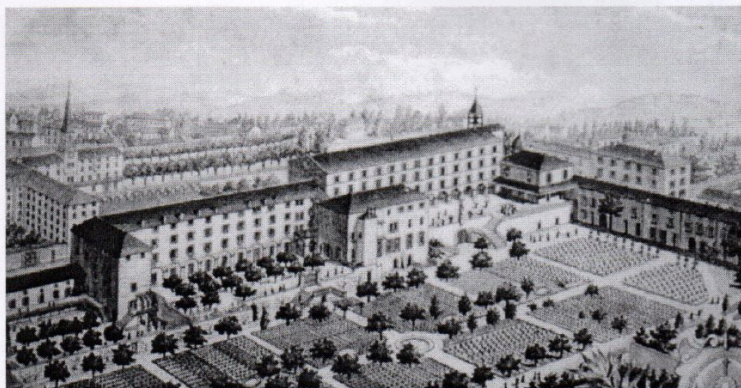
L'histoire du bâtiment explique cette apparente anomalie. Saint-Just n'est pas seulement le nom d'un saint mais celui d'un village, Saint-Just-de-Claix, en Isère. C'est dans ce village que le dernier seigneur du Dauphiné, le dauphin Humbert II, crée, en 1349, un monastère cistercien pour sa mère Béatrix de Hongrie. Pendant des siècles, ce monastère se développe. Mais au XVI^e siècle, devant les troubles provoqués par les guerres de religion, les religieuses partent et s'installent à Romans en 1600.

LE COUVENT DES DAMES DE SAINT-JUST

Les dames de Saint-Just achètent des terrains, des bâtiments, quartier Beau-séjour (emplacement de l'actuelle école Saint-Just). De nouvelles constructions à la fin du XVII^e siècle permettent d'agrandir et de donner belle allure au monastère. Les religieuses, à cette époque, sont loin de l'idéal cistercien. On les appelle les Dames de Saint-Just. Issues pour la plupart de familles aisées, elles mènent une vie fort agréable, portent de beaux vêtements, des rubans de soie, achètent des éventails, des parfums, boivent du bon vin, jouent aux cartes avec des officiers en garnison à Romans. Mais en 1789, la Révolution et ses idées anticléricales mettent fin à cette situation. Les bâtiments deviennent des biens nationaux, les religieuses doivent partir. L'ancien couvent abrite, à l'est, la gendarmerie, à l'ouest, des ateliers et des logements. Puis, avec Napoléon, les lois anticléricales sont peu à peu supprimées.

L'ÉCOLE DU SAINT-SACREMENT

En 1804, l'ex-couvent est cédé à la congrégation des sœurs hospitalières du Saint-Sacrement dont le siège se trouve



Le couvent Saint-Just, gravure du XIX^e siècle. Archives et Patrimoine Valence Romans agglo. Photo : Don de F.Valette.

à Boucieu-le-Roi, en Ardèche. Elles ouvrent une école gratuite pour les filles et forment du personnel pour les hôpitaux. À la fin du XIX^e siècle, la mise en place de la Troisième République s'accompagne d'un puissant mouvement anticléric. En 1904, les congrégations religieuses enseignantes sont supprimées. Les sœurs doivent partir.

L'ÉCOLE LAÏQUE SAINT-JUST

Les vastes locaux sont partagés entre une gendarmerie à l'est et, à l'ouest, une école de filles qui garde le nom de Saint-Just. En attendant les réparations, les locaux inutilisés sont vandalisés. Les 500 vitres sont brisées, portes et fenêtres arrachées et emportées. Il faudra attendre 1915 pour voir la fin des travaux pendant lesquels on découvre 32 corps dans une cave et les restes de Béatrix de Hongrie qui avaient été ramenés de Saint-Just-de-Claix. Détail insolite, les ossements d'un très gros

chien l'accompagnaient dans la mort.

Béatrix est transportée dans l'église Saint-Nicolas puis dans la collégiale Saint-Barnard où une dalle funéraire évoque sa présence.

Les transformations de l'ancien couvent ont alors été faites avec un grand souci du bien-être des enfants : éclairage à l'électricité, chauffage des classes, mobilier scolaire adapté, cour fleurie de géranium et d'œillets.

Sources :

- Les cahiers de Léoncel n°23 à 26
- Archives communales de Romans 4M13
- L. Viray : Essai sur les monuments et les anciens édifices de la ville de Romans. Imprimeur R. Siblat 1903

Les congrégations religieuses

Les congrégations regroupent des hommes ou des femmes catholiques unis par des vœux. Au XVIII^e siècle certaines se consacrent à l'enseignement ou aux soins.

SUPPRIMÉES À LA RÉVOLUTION

Au moment de la Révolution de 1789, des lois anticléricales font confisquer les biens de l'église et supprimer les congrégations. Revenues en grâce avec l'Empire elles sont à nouveau touchées par les lois anticléricales de la Troisième République. En 1904 elles n'ont plus le droit d'enseigner. Beaucoup de religieuses partent à l'étranger. En 1940, le régime de Vichy les autorise à nouveau.



La porte rue Saint-Just, était surmontée des armoiries de l'abbesse de Saint-André. Photo : L. Dupuis



La galerie à arcades et son bel escalier. Photo : Photo L. Dupuis